

L'ECCHO DE LA TOUR



Commune de CHAMBLÉS
Bulletin Municipal d'Information
n° 11 - Juillet 1988

LE MOT DU MAIRE

La vie de notre commune a été profondément marquée au cours de ces derniers mois par les remous qu'a suscités un projet de construction de porcherie à Meyrieux.

Je vous dois de faire le point sur cette affaire qui oppose deux intérêts aussi légitimes que contradictoires.

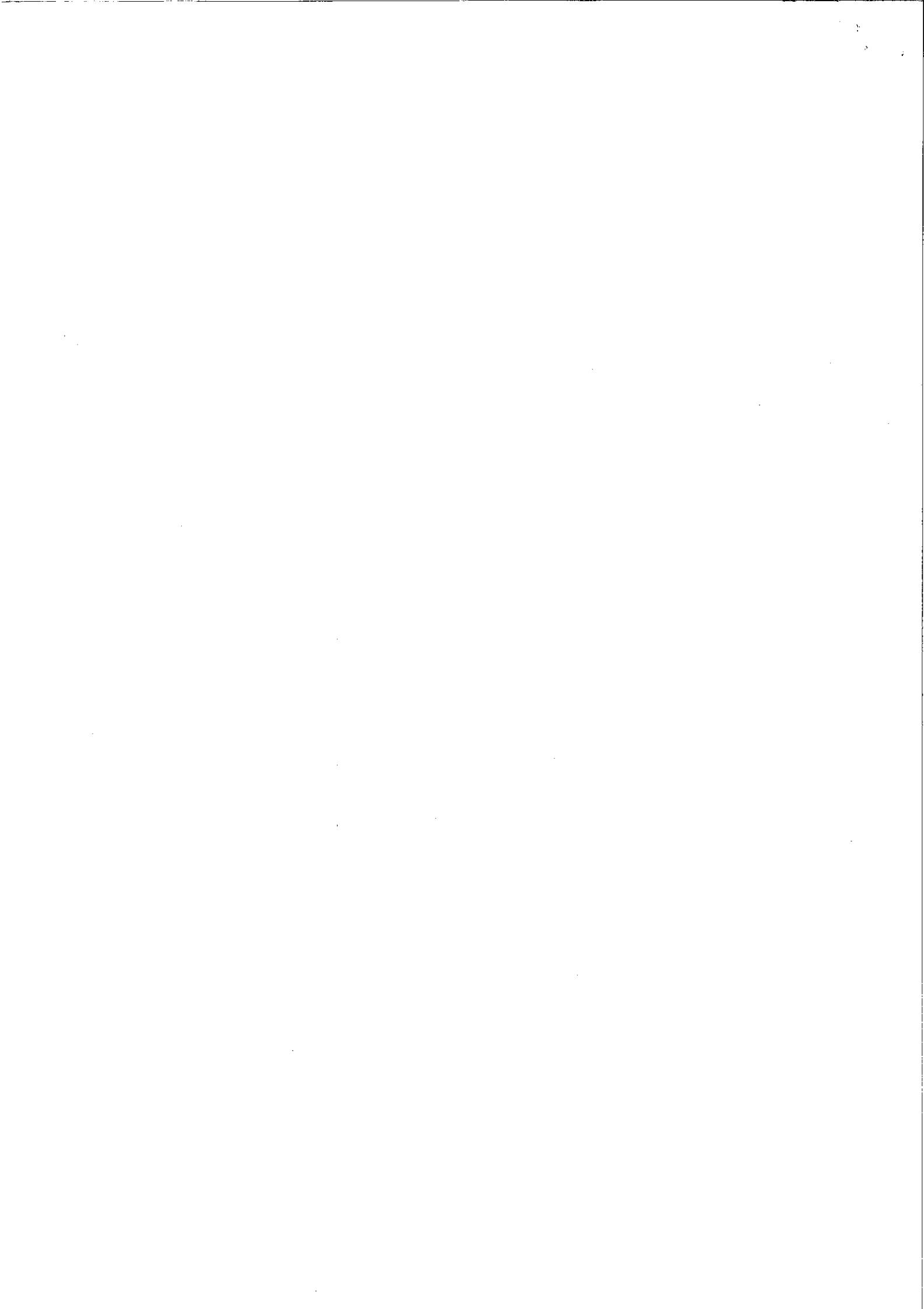
De quoi s'agit-il exactement ? Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.) des Chaumettes, constitué par les frères Jousserand, Pierre et Pascal, a déposé le 30 avril 1988 une demande de permis de construire une porcherie destinée à l'engraissement de 390 porcs adultes et le logement de 240 porcelets en post-sevrage. L'implantation projetée se situe en zone agricole NC du Plan d'Occupation des Sols, à 220 mètres au nord de l'habitation la plus proche du hameau de Meyrieux.

Ce projet s'inscrit dans la logique du développement normal d'une exploitation agricole orientée déjà en partie sur la production porcine (naissance de porcelets avec 30 truies) ; il respecte l'ensemble des prescriptions réglementaires applicables à ce type de construction. Je considère donc a priori comme inadmissible que de jeunes agriculteurs qui veulent exercer leur métier en pleine légalité soient mis au banc des accusés.

Cela dit - et je tenais à le dire - il est par ailleurs tout à fait normal que des résidents puissent redouter des risques de pollution et usent légitimement du droit d'association pour défendre leur environnement.

Partisan du dialogue, dès que j'ai eu connaissance du projet, j'ai organisé entre les parties intéressées une première réunion de concertation en mairie, qui fut suivie de deux autres semblables dont une sur le terrain, ceci bien avant que la demande de permis soit déposée. Ces premières consultations ont tout de même permis de reporter le point de construction de 110 mètres au sud du hameau (première implantation prévue) à 220 mètres au nord. Je pensais alors qu'à partir de ce premier résultat les choses pouvaient s'arranger. Il n'en a rien été. L'opposition au projet s'est organisée avec plus de vigueur, exacerbée par la presse et l'intervention de mouvements écologistes étrangers à la commune.

Face à cette dualité d'intérêts, je n'avais que la certitude que me donnait ma longue expérience administrative, celle de savoir



que, malgré une opposition de ma part au permis de construire, l'arbitrage préfectoral ne pouvait en dernier ressort que donner le feu vert à un projet respectant en tous points la réglementation.

Sur le plan social, celui de l'avenir de deux jeunes foyers, à qui j'avais d'ailleurs déjà proposé une alternative avec la gestion de la future auberge d'Essalois, il n'y avait donc pour moi pas de problème.

Par contre, le problème du maintien de la qualité de notre environnement demeure pour moi essentiel. Beaucoup redoutent aujourd'hui à Chambles que l'autorisation donnée pour la construction d'une première porcherie entraîne le risque d'écllosion d'autres projets analogues dans des secteurs moins éloignés des sites sensibles de notre commune que ne l'est celui de Meyrieux. La politique de relance porcine soutenue par les instances départementales me paraît justifier ces craintes.

Au moment où la révolte des producteurs bretons révèle la gravité d'une crise que les prochaines échéances européennes risquent d'accen-tuer, on peut s'interroger sur le bien fondé d'une telle politique qui peut conduire à un double échec, écologique et économique. A Chambles, nous ne voulons pas en faire les frais, c'est pourquoi j'ai donné un avis défavorable à un projet dont je ne suis pas sûr qu'il apporte à ses promoteurs la solution d'avenir qu'ils en espèrent.

A quoi cet avis négatif aura-t-il servi, puisque en définitive la porcherie sera construite ?

Je pense qu'après l'action organisée des opposants, cet avis a alerté les pouvoirs publics au point que pour la première fois dans le département pour un projet de cette nature, huit prescriptions complémentaires importantes ont été imposées aux constructeurs par le Conseil Départemental d'Hygiène. Je veillerai à ce qu'elles soient observées.

J'ajoute que je prendrai les arrêtés nécessaires pour interdire l'épandage du lisier les samedis, dimanches, jours fériés et en période de fortes chaleurs.

En l'état actuel de la législation, il ne pouvait pas être obtenu davantage. On ne peut aller au-delà de la loi.

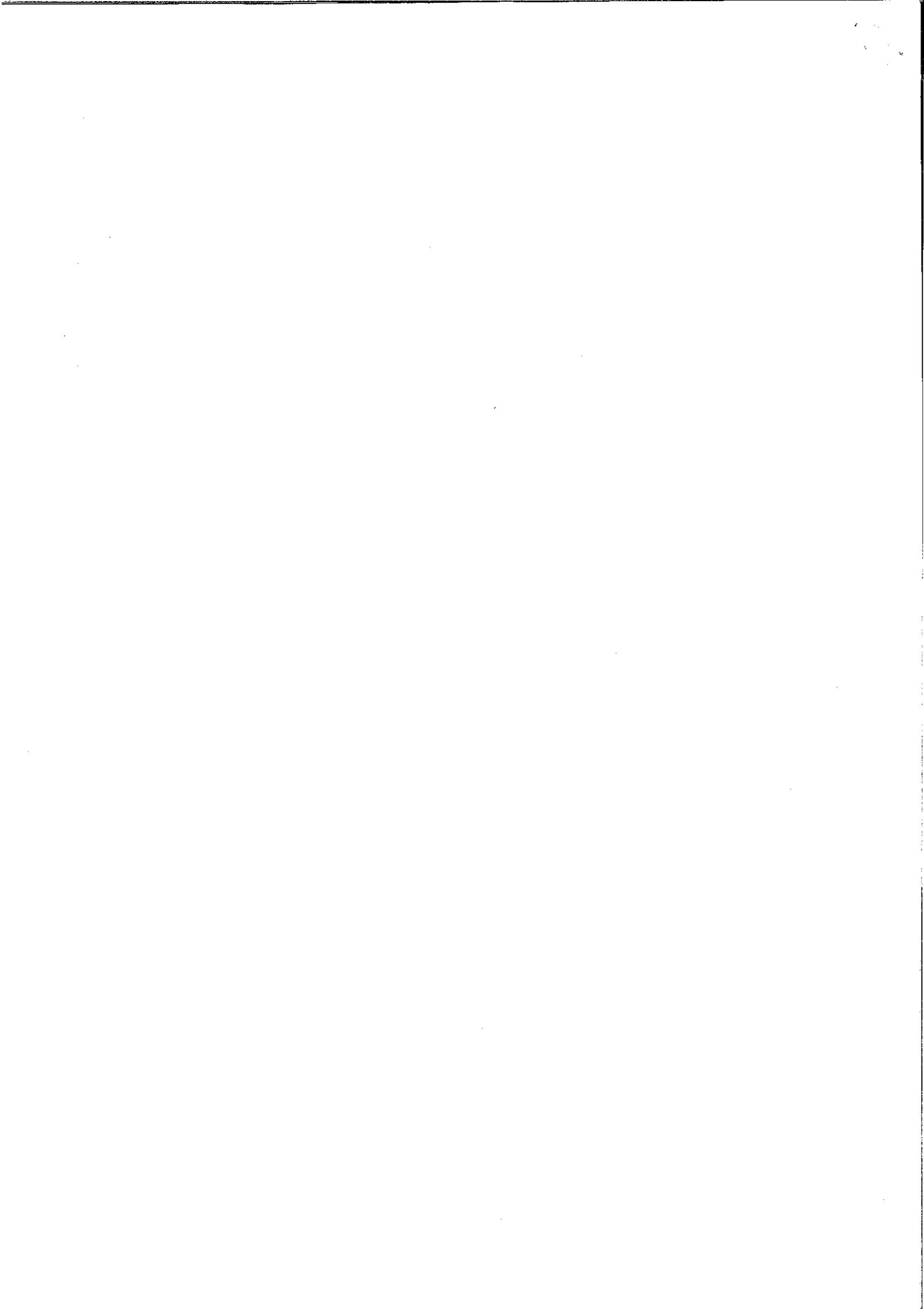
Dans cette affaire qui a pris des proportions qu'elle n'aurait jamais dû atteindre, il est donc grand temps que les esprits se calment et que les passions s'apaisent.

M. VALOIS.

JOURNÉE PROPRETE

A quelques kilomètres de la ville, du bruit, nous avons le privilège à Chambles de bénéficier d'un cadre naturel exceptionnel, dont nous avons tous grand besoin.

Ce paysage plein de chlorophylle attire un grand nombre de visiteurs et promeneurs. Hélas, tous ne laissent pas le site en l'état. Pour beaucoup, peu scrupuleux, les poubelles sont laissées sur place et le pire, ce sont les décharges sauvages de "monstres".



Aussi, le Conseil Municipal a mis en oeuvre une opération nettoyage qui a eu lieu le Samedi 23 Avril, en journée continue. Chacun des participants pouvait ainsi choisir le moment de sa convenance pour aider : certains le matin, d'autres l'après-midi, voire toute la journée. Par le biais des Associations de Chambles, nous avons sensibilisé une trentaine de personnes de tous âges, les uns ayant transformé leur véhicule en break, les autres ayant apporté attelée une petite remorque.

Ainsi équipés de gants, de bottes et munis de sacs, nous avons évacué cartons, papiers, bouteilles, plastics et même sommiers, matelas, cadres de vélos, poussettes, carcasses de voitures, cuisinières, canapés et beaucoup d'autres objets curieux qui auraient bien leur place dans des décharges appropriées !

Animés par le souci de ne pas voir notre commune transformée en décharge publique, nous avons nettoyé, et pour joindre l'utile à l'agréable, il a été offert aux participants un "casse croûte". A ce moment, chacun faisait part de ses découvertes étranges, de sa déception à constater le laisser-aller de certaines personnes ! ...

Toute cette équipe a eu d'autant plus de mérite que l'après-midi cette opération s'est déroulée sous une pluie diluvienne.

Il est à préciser la participation des enfants. En effet, Mme MAILIER a consacré une journée pour le nettoyage autour de l'Ecole et du Foyer Rural. Il faut motiver très tôt nos enfants ! Ils étaient d'ailleurs fiers et heureux de leur travail !

Nous remercions donc tous ces bénévoles d'avoir donné de leur temps, et ce un jour de repos, pour la propreté de nos sites et le bien-être de chacun d'entre nous.

Hélas, combien de temps cela durera-t-il ?

Toutefois, encore un grand merci aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes ! ...

ADDUCTION D'EAU A NOTRE DAME DE GRACE

Le surpresseur installé dans la chambre des vannes du réservoir d'eau de Notre Dame de Grâce a été remplacé par un groupe électro-pompe plus performant. La pression d'eau qui était nettement insuffisante dans la partie haute du hameau a pu être portée à un niveau normal.

A Essalois

Les travaux sont en cours d'exécution. Sur le plan financier, la participation de G.R.C., propriétaire des Camaldules, du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, jointe à la subvention de 40 % du Conseil Général ramène à moins de 30 % la part de la commune de Chambles sur laquelle elle va encore récupérer la T.V.A. dans le délai de deux ans.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA TOUR ET DE L'EGLISE

Après la réalisation par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire des installations d'éclairage de la Tour et de l'Eglise, dont l'illumination est tout à fait remarquable, la commune va entreprendre prochainement la réfection complète des escaliers d'accès à l'Eglise avec pavage de l'esplanade et du parvis, aménagement du pourtour de l'Eglise et de la Tour.

MUSEE : L'ECOLE D'AUTREFOIS

Le succès dépasse nos espérances : en plus des visites habituelles du samedi et du dimanche après-midi, René TREVE accueille des groupes du 3ème âge et des écoliers en sortie de fin d'année : 12 groupes d'élèves en juin, venus de toute la Loire, mais aussi du Rhône et de la Haute-Loire.

Ces groupes sont parfois très nombreux. On ne peut faire entrer que 10 à 12 personnes à la fois dans notre ancienne classe. Il faudra étudier l'organisation de visites, la manière de canaliser cette affluence. On pourrait aussi envisager avec l'accord du C.D.D.P. d'établir un prix d'entrée modique, avec un tarif spécial groupe. Voilà la matière d'une réflexion pour la rentrée.

Après une année de fonctionnement, il faut féliciter l'animateur, R. TREVE, qui a fort bien réussi dans ses nouvelles fonctions. Les échos recueillis auprès des visiteurs en témoignent.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

La période d'essai de la garderie péri-scolaire a pris fin le 14 juin. Six familles ont profité de ce service. La garde péri-scolaire ne reprendra pas au mois de septembre.

Le deuxième projet concernant les mercredis et les vacances scolaires n'est pas réalisable, du moins dans l'immédiat, car cela nécessite des investissements trop importants (matériel, frais de gestion, personnel nombreux et qualifié).

LA VIE ASSOCIATIVE

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Association.

CLUB AMITIE ET LOISIRS

L'Assemblée Générale a eu lieu cette année à l'auberge rurale du Mazet, à St Georges en Couzan, à l'issue d'un repas amical. Dans son rapport moral, la Secrétaire, Melle JOUCERAND, a présenté avec humour et poésie les activités du club depuis juin 1987 : poterie et vannerie, soirée patois (un grand succès), loto, sortie d'une journée à Annecy, voyage d'une semaine en Sicile.

85

Activités à venir : excursion à Vichy le 9 août, repas interclubs à St Maurice le 7 septembre (un mercredi), voyage en Normandie avec journée à Jersey du 19 au 25 septembre (52 inscrits : le car est complet).

Le rapport financier, présenté par Mme Ch. BERTHET a, comme le rapport moral, été approuvé à l'unanimité.

FOYER RURAL

Soirée costumée, un grand feu de bois pour réchauffer les corps (certains peu vêtus mais agréables à l'oeil), des bugnes pour le réconfort de l'estomac et de la musique ... bref, une soirée très réussie.

Sortie de ski à Servoz :

57 participants au week-end à Servoz (petit village près de Chamonix). A notre arrivée, petite déception : la neige n'était pas au rendez-vous.

Mais au petit matin, un grand manteau blanc recouvrait la station, pour la plus grande joie des skieurs et des autres.

Un renouvellement d'équipe :

Après une première assemblée générale infructueuse, c'est au cours d'une deuxième assemblée générale en mairie qu'a pu être constitué un nouveau bureau pour diriger le Foyer Rural.

Parmi les membres du bureau, voici les élus au Conseil d'Administration :

Présidente	:	Anne BARBIER	Vice Président	:	André PEYRET
Secrétaire	:	Mme MORLET	Trésorière	:	Catherine FUCHER
Secrétaire adjoint	:	Pierre GIRAUD	Trésorier adjoint	:	Raymond DELHOMME

Un grand merci à toute l'équipe qui, depuis 2 ans, entourait Monsieur GILABERT, et qui n'a pas compté ses efforts et son dévouement pour l'organisation de multiples manifestations.

Qu'une suite puisse être donnée à tout cela en comptant sur la participation de tous pour se retrouver nombreux dans l'amitié et la bonne humeur.

Dans l'immédiat, le Foyer Rural, comme chaque année, vous invite à venir fêter le 14 juillet tous ensemble à Notre Dame de Grâce, le mercredi 13 juillet à partir de 21 heures.

Et que jeunes et moins jeunes se préparent aux différents tournois qui se dérouleront à l'occasion de la journée Interhameaux à la fin du mois d'août.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une nouvelle année s'est terminée pour notre G.V. avec le repas amical au Restaurant Barbier et les traditionnelles promenades aux beaux jours dans notre superbe campagne de Chambles.

A1

Ambiance amicale, séances variées et bien suivies, budget équilibré, l'année s'est déroulée agréablement. Nous avons eu droit, en plus des séances du lundi soir, à de la gymnastique en piscine à l'automne et au printemps. Les exercices sont toujours renouvelés grâce aux stages de formation que suit notre dynamique monitrice, Mme LAPIERRE.

La section est prête à accueillir à la rentrée toutes celles qui éprouvent le besoin de se maintenir en forme et de faire de l'exercice dans une atmosphère amicale et la plupart du temps en musique.

Inscriptions au Foyer Rural de Chambles le dernier lundi de septembre, à 18 heures ; début des cours le premier lundi d'octobre, même heure.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à Christiane FUCHER 77.52.35.74 ou à Jeanette MORLET 77.52.33.82.

LA SECTION U.N.C.A.F.N.

Du dynamisme à revendre.

Comme toute association a le devoir de dresser le bilan de la saison écoulée et préparer les futures manifestations et réunions, l'assemblée générale s'est déroulée le 8 mai 1988 dans une salle de la mairie au cours de laquelle trois récipiendaires furent décorés de la médaille du combattant. Pour fêter dignement cet évènement, un vin d'honneur fut servi. A cette occasion, M. PRYBILSKI remercie vivement la municipalité pour le chaleureux accueil qu'elle leur a réservé et de son active participation. Ensuite, tous les membres étaient conviés à un repas qui a eu lieu au Restaurant de la Tour.

Notre section, composée de 31 membres, se porte bien. Le nouveau président, M. PRYBILSKI, a remercié vivement M. Antoine GRANGEON, démissionnaire, pour tout le travail qu'il a effectué pendant son mandat.

Une date à retenir ... le 18 septembre.

Ce jour-là aura lieu le traditionnel "Mechoui". Les Chamblous sont invités à venir nombreux participer à cette manifestation gastronomique dans la joie et la bonne humeur.

Information :

Tous les habitants de la commune ayant accompli leur service militaire en Algérie, Tunisie, Maroc, sont appelés à se faire connaître le plus rapidement possible et venir rejoindre le groupe afin de pouvoir obtenir des avantages intéressants (retraites, pensions ...).

Le nouveau bureau :

Président	PRYBILSKI Jean
Vice Président	JURINE Jean
Vice Président	VIGNEAUD Joseph
Secrétaire	RAIA Blaise
Secrétaire adjoint	GAY Henri
Trésorier	BEAUCHAUD Jacques
Trésorier adjoint	BOMPUIS Alain

Porte drapeau
Commissaire aux comptes
Responsable loisirs

Membre

TREVE Jo-Marie
DEMITRIADES Jacques
MARCHEWKA Henri
CHOJNACKI Alexandre
BERTHOLLET René

"CHAMBLES ENVIRONNEMENT"

"Chambles environnement", vous connaissez sans doute ! Notre association loi 1901 s'est créée à la suite du projet d'implantation de la porcherie industrielle de Meyrieux.

Son objectif : défendre et protéger l'environnement contre toutes les nuisances et mettre en valeur les sites de la commune de Chambles.

Nous luttons actuellement contre ce projet de porcherie parce que les exemples de telles activités ne sont pas du tout encourageants, parce que ceux qui ont, après de multiples promesses, accueilli sans enthousiasme une porcherie près de leur village s'en repentent amèrement.

Echangeriez-vous le parfum du chèvrefeuille ou du foin fraîchement coupé contre les odeurs pestilentielles du lisier de porc ? Pas nous, nous n'acceptons pas, (sans oublier les nuées de mouches contre lesquelles on ne peut se défendre).

Mettons les choses au point : nous n'acceptons pas dans les conditions actuelles, et contrairement à ce que propage un petit nombre, nous ne réglons pas de compte personnel, notre action n'est pas dirigée contre Pierre, Paul ... ou Pascal, mais contre la législation actuelle inadaptée qui permet sans grande contrainte d'empester tout un pays.

Nous ne nous limitons pas à cette action : mettre en valeur les sites de la commune de Chambles, respecter la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants ... Nous avons commencé par participer à la journée nettoyage organisée par la municipalité.

ASSOCIATION FAMILIALE

Cantine :

En septembre 1987, Madame REY fut remplacée à la cantine par Mesdames MEJASSON et PICHON, qui très rapidement nous montrèrent leurs capacités et leur dévouement dans leur nouvel emploi ; je les en remercie.

Aéromodélisme :

Cette activité qui débuta en février dernier prit un nouvel envol début septembre. Henri PRAMALION, toujours aussi dévoué, s'occupa deux fois par semaine d'une dizaine d'enfants dont six purent participer au concours départemental à St Galmier ce printemps. Ils étaient qualifiés pour le concours régional à Corbas, mais le mauvais temps fit annuler la rencontre. Pour un coup d'essai, ce fut presque un coup de maître, et ils sont bien décidés à faire encore mieux, alors bonne chance !

Nos différentes festivités (belote, pétanque) nous ont permis d'aider les CM1-CM2 à financer leur séjour culturel de 4 jours à Paris,

et d'emmener les deux autres classes au Safari Parc à Peaugres. Enfin, l'année scolaire 87/88 vient de se terminer avec la kermesse traditionnelle le 25 juin où on a pu admirer les travaux des enfants à l'exposition/vente. Pendant que les petits participaient aux nombreux jeux, les grands mesuraient leur talent au tournoi de pétanque. Tout s'est déroulé dans une bonne ambiance familiale.

Une seule ombre à cette année bien remplie : nous ne sommes que 7 au Conseil d'Administration, et j'espère que d'autres parents nous apporteront leur aide afin que l'association familiale rurale continue avec toujours plus de dynamisme.

Je remercie au nom de tous Henri PRAMALION pour son dévouement depuis plusieurs années à la présidence de l'A.F.R. qu'il m'a léguée pour se consacrer à l'aéromodélisme.

EN BREF

BALLADES AUTOUR DU LAC

On peut se procurer en mairie, au prix de 20 francs, le guide en couleurs édité par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire intitulé "A pied autour du lac de Grangent".

Ce remarquable topo-guide comprend pour chaque circuit de sentier une carte, les indications de balisage et un descriptif détaillé. Il contient aussi de nombreux renseignements et illustrations sur la faune et la flore des Gorges de la Loire permettant d'identifier facilement les arbres et les rapaces diurnes que l'on peut observer en promenade.

LA POSTE

Rappelons que, tous les mercredis, une permanence de la Poste est assurée de 9 h 30 à 10 h 30 dans une salle de la mairie.

Toutes les opérations financières, tous les affranchissements postaux peuvent être effectués.

Le permanent travaille en relation avec votre facteur. N'hésitez pas à lui faire appel en téléphonant directement au bureau de rattachement de St Just St Rambert, au 77.52.35.42.

Un gain de temps ... un service de qualité.

ENSEIGNEMENT MUSICAL : C.E.M.E.O.

La municipalité de Chambles envisage pour la rentrée scolaire 1988/89 d'organiser des cours d'enseignement musical enfants et adultes.

L'école primaire de notre commune a recueilli vingt-huit inscriptions, dont six adultes. Cette formation à tous les niveaux permettra de donner satisfaction aux élèves.

Une réunion d'information aura lieu dès la rentrée scolaire 1988/89 pour déterminer les jours et heures qui faciliteront l'assiduité des inscrits.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 31 août 1988.
Précisez : nom et prénom, date de naissance, adresse, niveau et instrument souhaité.

NOTRE HISTOIRE

GRANGENT

Le château et la chapelle de Grangent dominent aujourd'hui une île, au milieu du lac, en arrière du mur du barrage. Jusqu'en 1957, ils se dressaient au-dessus des gorges de la Loire.

Le château est mentionné dans des chartes de 1092 (donation d'ARTHAUD, Comte de Forez à l'abbaye de St Rambert l'Ile-Barbe, près de Lyon) et de 1173 (traité entre GUICHARD, archevêque de Lyon et le Comte de Forez, Guy II).

Il appartient à diverses familles nobles jusqu'à la Révolution (les LAVIEU, les CHAUDERON d'ECOTAY, les APCHON).

Le donjon, semblable à celui du bourg, date du XIème siècle.

La chapelle fut fondée "environ l'an mille". Elle bénéficia de nombreuses donations entre 1311 et 1450. C'était un lieu de pèlerinage très fréquenté. Elle fut restaurée en 1600 par les CAPPONI, seigneurs de FEUGEROLLES, qui y appellèrent deux ermites camaldules (les premiers dans le pays) : François XIMENES et Ange MARINI.

A la Révolution, chapelle et château furent vendus comme biens nationaux. La chapelle fut ensuite rendue au culte jusqu'en 1843, année où elle fut définitivement fermée.

ETAT CIVIL - PREMIER SEMESTRE 1988

Naissances :

- * 19 janvier BEAUDET Thomas Paul Antoine
- * 4 février SAPEDE Mary
- * 16 février PAULET Charlotte Amélie
- * 18 février GONNET Marie Charlotte Brigitte Stéphanie
- * 25 février MARTIN Alexandre Guy
- * 9 mars ROME Alexandre
- * 8 avril CLAVIER Pierre Jean Marie
- * 13 avril BEGON Anaïs
- * 24 mai JOUSSERAND Claudine Véronique
- * 18 juin PINATEL Alexandre Romain
- * 3 juillet VINCENT Maël

Décès : néant

Mariage :

REDON Bruno et CRESPE Sylvie, le 2 juillet.